



## EN BREF

AFFLUENCE STABLE  
AU SALON DU LIVRE

GENEVE A Le 29e Salon du livre et de la presse de Genève a enregistré 95 000 entrées de mercredi à dimanche, soit le même nombre qu'en 2014. La Russie et le canton du Jura étaient à l'honneur de la manifestation littéraire qui a fermé ses portes dimanche. Quelque 820 maisons d'édition ont fait le déplacement. Pendant cinq jours, 2000 animations ont été proposées. Erreurs judiciaires, gastronomie russe, lutte contre l'antisémitisme, échanges entre cultures arabe et européenne, lecture de poèmes d'Alexandre Voisard: le salon était un condensé de savoir et de plaisir, ont relevé les organisateurs dimanche dans un communiqué. Le Salon du livre et de la presse de Genève fêtera ses 30 ans en 2016, avec une série de nouveautés. Les organisateurs donnent déjà rendez-vous au public le 27 avril prochain. ATS

LA PLUIE NE PERTURBE  
PAS LES TRAVAUX

DAILLENS (VD) Les fortes pluies n'ont pas eu d'impact sur les travaux de remise en état des installations ferroviaires à Daillens (VD). Le volume de terre polluée à évacuer est nettement moins important que prévu, indiquent samedi les CFF. Il a beaucoup plu, mais cela n'a pas eu d'impact sur les opérations menées à Daillens où s'est produit il y a une semaine le déraillement, a expliqué Stephan Wehrle, responsable du service de presse aux CFF. «Nous avons un tout petit peu de retard, mais les délais seront tenus, avec une reprise partielle du trafic lundi matin». La masse de terre polluée à enlever sera finalement moins importante que redouté dans un premier temps. Une nouvelle estimation a permis de passer de 3000 m<sup>3</sup> à 1000 m<sup>3</sup> à évacuer, indique le responsable. ATS

CINQ ROMANDS  
DÉCROCHENT LES VOYAGES  
EXTRAORDINAIRES

AVENTURE Jusqu'à présent décerné à des jeunes Genevois en fin de scolarité post-obligatoire, le Prix des voyages extraordinaires a été remis pour la première fois à des élèves de toute la Suisse romande. Deux Genevois et trois Lausannois ont reçu un soutien financier à leurs projets. Parrainé par l'exploratrice Sarah Marquis, le Prix des voyages extraordinaires 2015, de la Fondation Lombard Odier, a été remis samedi au Salon du livre et de la presse de Genève, a annoncé la fondation. Au total, 44 élèves des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg ont présenté 29 projets lors de cette 16e édition. A noter que 70% d'entre eux sont des filles. ATS

## PUBLICITÉ

## LUMIÈRES DE MIDI

Richesse – Pauvreté:  
une fatalité?

à l'église St-Germain  
Rue des Granges, Genève

Une personnalité nous livre  
librement ses réflexions

Mardi 5 mai. 12h30-13h

Dr Bertrand Kiefer

Directeur de la Revue médicale suisse

Entrée libre et collation dès 13h

www.catholique-chretien.ch

# Pas de compromis sur les allègements fiscaux

PARLEMENT • Ce jeudi, les députés se prononceront sur le contre-projet à l'initiative socialiste contre les allègements fiscaux octroyés aux entreprises.

## PAULINE CANCELA

Le débat promet d'être animé. Ce jeudi, la question des allègements fiscaux occupera pour la dernière fois les députés genevois avant que le peuple ne tranche dans les urnes l'hiver prochain. Le Grand Conseil doit se prononcer sur un contre-projet à l'initiative socialiste qui vise la suppression de ces «cadeaux aux multinationales». Car il n'y aura pas de compromis, le PS ayant maintenu son initiative, tandis que la droite fait tout pour sauver ce qu'elle considère comme un outil de promotion économique indispensable.

Pour mémoire, l'initiative du parti à la rose, qui vise la suppression pure et simple des allègements fiscaux, avait cartonné auprès de la population, avec plus de 13 000 signatures en 2011. C'est sous la pression de ce texte que le Conseil d'Etat, soucieux de conserver cet outil et constatant le climat de suspicion généré, avait proposé d'améliorer la transparence du dispositif en précisant les conditions d'octroi dans un contre-projet.

## Juste un «listing»

Pour la gauche, le texte sorti de commission reste toutefois symbolique. Il indique qu'en accordant allègement fiscal à une entreprise, «le Conseil d'Etat tient compte notamment de son aptitude à favoriser la diversification du tissu économique, la formation, l'innovation et le développement durable, à créer des emplois, à procéder à des investissements, à collaborer avec des institutions d'intérêt public ainsi qu'à respecter les conventions collectives de travail».

Rien d'autre qu'un «listing» pour les socialistes, qui déplorent un projet de loi trop peu contraignant. «C'est mieux que rien. Mais cela reste une déclaration de très bonne intention», remarque le député Romain de Sainte Marie. Un vrai progrès aurait été, selon lui, d'instituer une sous-commission fiscale sur le modèle vaudois, tenue au secret, que le Conseil d'Etat aurait été obligé d'informer par oral des allègements octroyés.

Mais cette proposition a été balayée par les commissaires de droite. Elle n'aurait d'ailleurs peut-être rien changé au fond du débat, qui porte davantage sur l'existence même du système des allègements fiscaux.

Car la gauche les assimile à des «privileges» accordés aux multinationales dont le bénéfice pour Genève n'est pas mesurable. «Le fait qu'il soit impossible de connaître les entreprises concernées, et donc de vérifier si elles respectent réellement les conditions d'octroi est problématique», poursuit le socialiste. Il n'y aurait donc pas lieu de maintenir cet outil, par ailleurs assez peu utilisé ces dernières années, «et qui fait perdre de l'argent à l'Etat, plus de 900 millions de francs ces dix dernières années!».

Faux, argue son opposant Jacque Béné. Selon le libéral-radical, «le système rapporte davantage qu'il ne coûte. En 2012, les entreprises

concernées ont été exonérées de 102 millions de francs. Mais les 1000 emplois qu'elles représentent ont généré 147 millions de recettes», précise-t-il en se basant sur le rapport de gestion du Conseil d'Etat.

## Seul outil de promotion

Il ajoute que le contre-projet va suffisamment loin: «Il clarifie la situation actuelle alors qu'il n'existe aucune directive publique sur la question. Quant au secret fiscal, il doit évidemment demeurer pour des questions de concurrence.» Et de rappeler que l'institution d'une sous-commission tenue au secret aurait été inutile. «La décision d'octroyer un allègement fiscal est déjà prise par le collège gou-

vernemental dans son entier sur préavis de la commune. C'est loin d'être un dû pour les entreprises, et c'est loin d'être la décision d'une seule personne.»

Pour le député PLR comme pour le gouvernement, les allègements fiscaux constituent le seul instrument de promotion économique à la disposition du Conseil d'Etat. Un point que l'Alternative met sérieusement en doute. «Lorsqu'on voit à quelle fréquence et à quels secteurs ils ont été octroyés, les allègements fiscaux ressemblent plus à des subventions faites à des entreprises qu'à une réelle stratégie de promotion économique», conclut M. de Sainte Marie. Rendez-vous jeudi pour la suite. I



En 2012, les entreprises concernées par les allègements fiscaux ont été exonérées de 102 millions de francs. KEYSTONE

## La plume démultipliée de Dominique A

MUSIQUE • Le chanteur français signe «Eléor», un dixième album qu'il présente sur scène mardi à Lausanne, auquel fait subtilement écho un deuxième roman, «Regarder l'océan».

## OLIVIER HORNER

Ces derniers jours, il soigne les résolutions. Entre chanson et roman, enfance et âge adulte, innocence et clairvoyance. Désormais, le chanteur Dominique A se confond de plus en plus avec l'écrivain Dominique Ané. En parallèle à son dixième album *Eléor*, il signe ainsi son deuxième livre, *Regarder l'océan*. Entre les deux, les échos sont clairs: «Si ma ligne de vie venait à se casser/ J'aimerais pour finir avoir encore le temps/ De monter sur la dune et le voir écumer/ J'aimerais pour finir regarder l'océan» («L'Océan»). Un jeu de miroir subtil que s'offre sa plume démultipliée avouant, au détour du roman: «La vie me fait peur, mais il faut bien vivre. Un regret, si fort soit-il, n'y suffit pas. J'apprends à me faire aimer, et à aimer moi-même. Cela m'occupe.»

Dans ce fil d'Ariane, les souvenirs prédominent. Embrumés côté chansons, plus nets sur le front du récit. Mais dans les deux formes, ce sont des lignes de fuite qui sont tracées comme autant de quêtes d'horizons inédits et de doutes à dissiper. Aux fragments d'une adolescence emplie d'inquiétudes que contient *Regarder l'océan*, *Eléor* répond pourtant par un répertoire sereinement mélancolique. Celui d'un Nantais de



Le chanteur présentera son nouvel album demain aux Docks, à Lausanne. MAÉVA PENSIVY/CC

cœur de 46 ans entré en chanson pop avec détermination voilà près d'un quart de siècle, motivé notamment dans son choix par Jean-Louis Murat. «Je devais d'avoir trouvé ma voie, et ma voix, à *Cheyenne Autumn*; cet album m'avait parlé comme peu d'autres en français auparavant», admet-il dans la récente préface de *Jean-Louis Murat:*

*coups de tête*, biographie de Sébastien Bataille (Ed. Carpentier).

*Eléor*, comme *Vers les lueurs* voilà trois ans sacré aux Victoires de la musique, n'étouffe ni le feu ardent des noires habitudes de Dominique A ni ses propensions à respirer le grand air. Le flux et reflux de son vague à l'âme s'écoule ici entre vaguelettes et rouleaux,

rivage et grand large, en figurant parfois des panoramas grandioses, du Cap Farvel à la Nouvelle-Zélande.

Moins violent en termes de contrastes atmosphériques que son prédécesseur, plus monochromatique et sujet aux clapotements monotones, ce nouvel enregistrement n'en révèle pas moins quelques perles passionnées. L'amour (é)perdu inspirant au chanteur des fulgurances aussi brutales que splendides sur des partitions paradoxalement apaisées: «Peut-être mon amour/ Mieux vaut ne pas s'aimer/ Qu'un jour ne plus s'aimer» («Au revoir mon amour») ou «Dans la brume en pièces détachées/ Qu'avons-nous encore à cacher/ Quand il reste si peu de nous? Ô Dieu que ce silence rend fou!» («Eléor»).

Si le lyrisme mélodique a pris le pas sur le tranchant rythmique, *Eléor* constitue peut-être le chapitre musical qui éclaire le mieux l'anxieuse nature de Dominique Ané. A moins que ce ne soit l'exposition «Dominique A, une enfance en Seine-et-Marne» qui lui est consacrée à Saint-Cyr-sur-Morin... I

> En concert ma 5 mai à 20h aux Docks, Lausanne, www.lesdocks.ch

> À écouter: Dominique A, *Eléor*, Cinq7.

> À lire: Dominique Ané, *Regarder l'océan*, Ed Stock, 2015, 96 pp.